

Mouvements sur le territoire

Nous souhaitons une bonne retraite à **Mme MORLEVAT Mireille** (IDEL) à SAUVIGNY-LES-BOIS qui est remplacée par **Mme POUX Ophélie** (IDEL), joignable au 03 86 23 09 58.

La Charité-sur-Loire : déménagement de "**La pharmacie des bords de Loire**" du 10 place des Pêcheurs au Centre Commercial Auchan - 89 Avenue du Maréchal Leclerc - Tél. : 03 86 70 16 01

ETICSS

Territoire Innovant Coordonné Santé Social
Qui peut accéder à eTicss ?

Tout professionnel des secteurs sanitaire, médico-social et social qui en fait la demande. Chacun se voit attribuer un profil en fonction de ses droits.

Il existe une matrice d'habilitation qui répertorie les accès aux différentes rubriques en fonction de la profession exercée : personnel médical / pharmaceutique, référent de parcours, travailleur social, profil administratif...

Les documents importés dans un dossier patient auront une visibilité limitée, selon leur affectation. Un médecin ou un infirmier ne verront pas les documents sociaux ; les travailleurs sociaux, quant à eux, n'auront pas accès aux documents médicaux. Les documents administratifs seront visibles par tous.

Au-delà d'un accès au dossier patient exclusivement réservé au cercle de soins de ce dernier, il s'agit ici d'une garantie supplémentaire permettant de conserver la confidentialité des informations de santé auprès des référents dédiés.

Vous souhaitez en bénéficier ?

Contactez Christine Vincent référente eSanté du DAC 58 au 06 48 05 36 53 ou par mail à christine.vincent@dac58.com

Sur le territoire

La Communauté 360

Les communautés 360 ont été créées afin de répondre de manière plus systémique à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs aidants, à proximité de leur lieu de vie.

Le principe des communautés 360 a été fixé par le Président de la République lors de la conférence nationale du handicap le 11 février 2020 : l'ambition d'un projet de modernisation et d'accompagnement du handicap en France par la méthode d'accompagnement « 360 » voit alors le jour.

Dès 2021, un numéro national unique, le 0 800 360 360, est opérationnel et les premières communautés 360 sont mises en place dans les départements.

La communauté 360 s'inscrit ainsi dans la continuité des ambitions de la démarche RAPT « Réponse accompagnée pour tous » et de l'organisation « 360 Covid » mise en place à l'issue du premier confinement. Une nouvelle méthodologie de travail en relation avec les acteurs spécialisés du territoire (dispositifs d'appui à la coordination, équipes mobiles, équipes relais handicaps rares, pôles de compétences et de prestations externalisées, établissements et services médico-sociaux, plateformes emploi accompagné...) est ainsi créée dans le but d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Elle a pour vocation d'orienter vers les acteurs spécialisés et de droit commun afin de proposer à toute personne en situation de handicap un accompagnement personnalisé et inclusif, à proximité de son lieu de vie. Son ambition est de fournir une réponse inconditionnelle aux personnes en situation de handicap.

Elle contribue également à prévenir les risques de rupture de parcours en développant « l'aller vers » sur le territoire. Elle intervient ainsi en étroite collaboration et en complémentarité du rôle dévolu à la MDPH : son implantation au sein même de la MDPH, lui permet effectivement de s'appuyer sur l'expertise de cette dernière et facilite le transfert des dossiers vers les agents référents.

La communauté 360 se veut force de sensibilisation : pour cela elle mène un travail avec les travailleurs sociaux du conseil départemental afin de les sensibiliser au domaine du handicap.



Événement

Soirée débat "La fin de vie : Parlons-en !"

Le 13 septembre 2022 paraissait l'avis 139 du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) qui s'intitule : "Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité". Cet avis met en exergue plusieurs recommandations dont la nécessité, avant l'engagement de toute nouvelle réforme législative dans le domaine de la fin de vie, d'un débat national sur cette question éminemment complexe.

Dans ce cadre le Comité Éthique départemental de la Nièvre, en collaboration avec l'Espace de Réflexion Éthique de Bourgogne Franche Comté, organise une soirée débat, ouverte à tous, afin d'informer le citoyen sur ce qui existe mais surtout recueillir les réflexions en cas d'évolution de la loi.

Jeudi 26 janvier 2023
de 19h à 20h30

Salle AMPHITHEATRE de
NEVERS AGGLOMERATION
124 route de Marzy – Nevers

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
03 86 21 70 95
formations@emeraude-58.com
www.emeraude-58.com

